

Les pelouses sèches du site Natura 2000

Apprendre à les reconnaître pour mieux les protéger

site
Natura 2000



Steppique

Durancien et Queyrassin

La richesse des sols pauvres

Les milieux ouverts, pelouses et prairies, sont une composante essentielle de la diversité des paysages duranciens et queyrassins menacés de fermeture par la dynamique des buissons. Les pelouses sèches en particulier abritent, malgré la pauvreté des sols qui les accueillent, une diversité d'espèces végétales et animales remarquable. Ce sont des «milieux d'intérêt communautaire», qui ont justifié la mise en oeuvre du programme Natura 2000.



Pelouses sèches dans le Queyras

Comment reconnaître une pelouse sèche ?

C'est un milieu plus ou moins enherbé, non cultivé, avec parfois des arbres, souvent des arbustes, en situation topographique séchante (croupe, sommet de butte, haut ou mi-versant), situé le plus souvent en adret, sur un sol maigre ou superficiel. Le genévrier commun y est fréquent, comme le serpolet ou l'épine-vinette.

Trois plantes indicatrices de la sécheresse des sols

Le brome dressé



Graminée très commune, appréciant les sol moyens ou assez secs, de 30 à 100 cm, formant des touffes, aux feuilles bordées de cils raides disposés "en arêtes de poisson" (visibles avec de bons yeux ou avec une loupe !), aux inflorescences à rameaux dressés.



Les fétuques à feuilles fines

Petites graminées vertes ou vert-bleuté, en touffes denses, de 10 à 40 cm, aux feuilles très fines et enroulées, adaptées aux sols secs.

Les stipes

Graminées des sols les plus secs, de 30 à 80 cm, formant des touffes denses, aux feuilles enroulées, fines et raides, aux inflorescences à longues arêtes, non plumeuses (stipe capillaire) ou plumeuses (stipe pennée, également appelée plumet ou cheveux d'ange).



La présence ou l'absence de ces espèces indicatrices permet de distinguer 3 grands groupes de pelouses : **des pelouses bien enherbées** où les stipes sont absentes, **des pelouses d'allure steppique** et **des pelouses duranciennes rocailleuses**.



Des pelouses bien enherbées

où les stipes sont absentes

Ces pelouses, au recouvrement herbacé fort, sont pour la plupart d'anciennes parcelles cultivées : on reconnaît plus ou moins nettement la forme des parcelles, des murets de pierres limitant souvent ces anciennes cultures. On les rencontre aussi bien le long de la Durance que dans le Queyras : pin sylvestre et pin noir, frêne et mélèze sont souvent présents aux abords des parcelles.

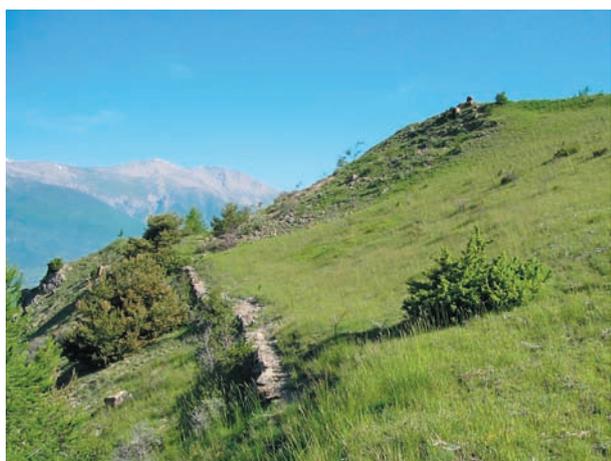
► Pelouses mi-sèches

Le **brome dressé** est toujours abondant, le plus souvent dominant, accompagné par les **fétuques à feuilles fines**. Des **orchidées** peuvent également être observées dans ces pelouses.

Pelouses en pente faible, sur des replats ou en bas de versant, là où le sol est relativement profond ; pas de cailloutis de surface. **Églantiers** et **genévrier commun** en strate arbustive.



Eglantier



Pelouses mi-sèches, Les Manins - St Sauveur



Recouvrement herbacé fort, au dessus du Plan de Phazy - Risoul

► Pelouses sèches enherbées

Les **fétuques à feuilles fines** dominent la strate herbacée, le **brome dressé** peut être présent ; parfois des **armoises** (dans les pelouses duranciennes), **petites légumineuses** souvent abondantes.

Pelouses sur pente faible, en sommet de butte, sur des replats ou en bas de versant. **Églantiers**, **genévriers commun** et **sabine** en strate arbustive.



Armoise champêtre



Pelouses sèches enherbées, Le Savet - St Sauveur



Des pelouses d'allure steppique



Les stipes capillaire et pennée sont présentes, parfois dominantes, les fétuques à feuilles fines sont toujours abondantes dans la strate herbacée au recouvrement toujours fort. Les situations topographiques sont très séchantes : sommet de butte, croupes, hauts de versant, versants d'adret ; les sols sont moyens à superficiels, avec peu ou sans cailloutis de surface.

► Pelouses steppiques duranciennes

Pelouses duranciennes sur d'anciennes parcelles cultivées (souvent des vignes). **Pin sylvestre** et **pin noir**, **chêne pubescent** et **frêne** à proximité. Dominance des **fétuques à feuilles fines** et des **stipes**. **Eglantiers**, **genévriers commun** et **sabine** en strate arbustive.



*Pelouses steppiques duranciennes,
Pra Reboul - La Roche de Rame*



*Stipes,
Le Merdanel - St crépin*

► Pelouses steppiques queyrassines

Pelouses queyrassines sur d'anciennes parcelles cultivées ou plus souvent dans des zones de parcours.



Colonisation par le genévrier sabine



*Pelouses steppiques queyrassines,
Pra Reveyal - Ristolas*



Mélèze, parfois **pin sylvestre** dans l'environnement. Dominance de **fétuques à feuilles fines**, parfois des **stipes**. **Eglantiers**, **genévriers commun** et **sabine** en strate arbustive.

Des pelouses duranciennes rocailleuses



Parcours rocaillieux, sur sols superficiels, en situation très séchante : croupes, hauts et mi-versants d'adret. Petits arbrisseaux rampants souvent abondants. Dans l'environnement, pin sylvestre et pin noir, genévrier thurifère, plus rarement mélèze, genévriers commun en strate arbustive.



*Pelouses rocailleuses à stipes,
Roc glaciaire - Châteauroux-les-Alpes*

► Pelouses rocailleuses à stipes

Les **fétuques à feuilles fines** et les **stipes** dominent dans la strate herbacée, les **armoises** sont abondantes. Les **églantiers** accompagnent le **genévrier commun**.



Petits arbrisseaux rampants

► Pelouses rocailleuses sans stipes

Les **fétuques à feuilles fines** et les **petites légumineuses** dominent dans la strate herbacée, les **stipes** sont absentes ou rares, les **globulaires** abondantes.



Globulaire à feuilles à coeur

L'**amélanchier** est fréquent en strate arbustive, les cailloutis de surface sont importants, des affleurements rocheux sont souvent visibles.



*Pelouses rocailleuses sans stipes,
Pallon - Freissinières*



Petites légumineuses

La gestion pastorale des pelouses sèches

Le pâturage de ces pelouses doit se faire en fin de printemps, pendant une durée limitée, le temps d'exploiter aussi complètement que possible la ressource pastorale. Un retour en automne est envisageable si la repousse est suffisante.

Des pratiques pastorales adaptées :

- **une première utilisation tardive** : on doit éviter la mise à l'herbe des troupeaux dans ces pelouses après le séjour hivernal en bergerie pour laisser aux espèces la possibilité d'accomplir leur cycle de développement au cours du printemps.
- **une période d'utilisation resserrée dans le temps** : le pâturage ne doit durer que le temps nécessaire à la consommation de la ressource. Les passages répétés tout au long du printemps doivent être évités, les meilleures espèces fourragères risquant alors d'être surpâturées au détriment d'espèces non fourragères. En terrain pentu, les risques d'érosion sont importants avec une circulation excessive des animaux.

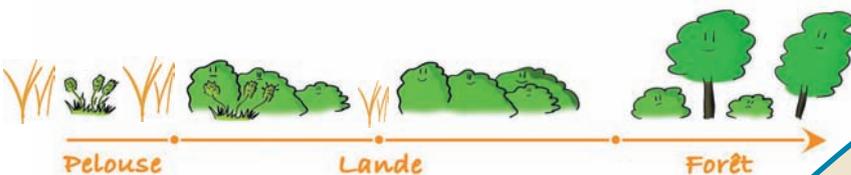


Erosion liée à une utilisation excessive

- **une utilisation extensive** : un chargement trop important à un instant donné doit être évité. L'effet du piétinement et l'apport de déjections risquent de faire disparaître la flore remarquable de ces pelouses au détriment d'espèces plus banales.

Une menace permanente pour les pelouses sèches : l'embroussaillage

Comment adapter la gestion pastorale au type de pelouse ?



- les résineux (pins et genévriers) :

un débroussaillage manuel, voire mécanique, peut suffire à les faire disparaître.

- les épineux (églantiers, prunellier, aubépine) :

le débroussaillage permet de faire régresser ces espèces sans les faire disparaître. Leur présence en petites taches au sein de la pelouse n'est pas incompatible avec le pâturage.

Pelouses mi-sèches : pelouses intéressantes sur le plan pastoral, adaptées aux bovins et aux ovins, les plus productives peuvent supporter deux périodes d'utilisation (mi-printemps et fin de printemps) avec une période de repos intermédiaire d'au moins 3 semaines.

Pelouses sèches : des pelouses très attractives quand les légumineuses sont abondantes, une seule période d'utilisation en mi-printemps ou en fin de printemps.

Pelouses steppiques : des pelouses peu attractives quand les stipes sont fortement dominantes, plus intéressantes quand les fétuques à feuilles fines dominent, une seule période d'utilisation en fin de printemps.

Pelouses rocailleuses : des pelouses peu productives adaptées aux ovins, sensibles au piétinement excessif des troupeaux, une seule période d'utilisation en fin de printemps, en évitant impérativement les passages répétés.

●●● Natura 2000, qu'est-ce que c'est ?

1700

sites Natura 2000
en France

8 400

communes

14 millions
d'habitants

12,4 %

du territoire
national

123

sites en PACA

30%

du territoire
régional

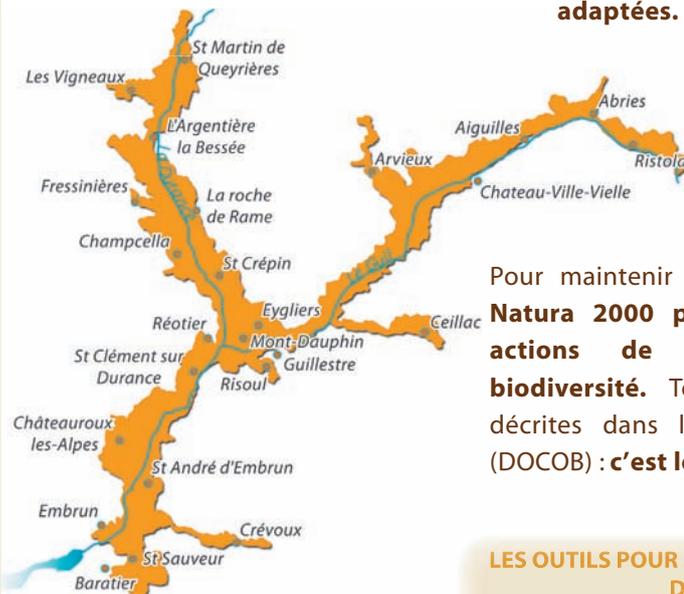
23

sites dans les
Hautes-Alpes

38%

du territoire
départemental

Le réseau Natura 2000 est constitué d'un **ensemble de sites naturels**, à travers toute l'Europe, identifiés pour la **rareté ou la fragilité des espèces sauvages** et des **milieux naturels** qu'ils hébergent. Le réseau est composé de **sites désignés** spécialement par chacun des États membres en application des directives européennes «Oiseaux» de 1979 et «Habitats» de 1992.



L'objectif principal du réseau Natura 2000 est de favoriser **le maintien de la biodiversité, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles du territoire, en privilégiant la recherche collective d'une gestion équilibrée et durable.** Cet objectif peut, dans cette optique, requérir **le maintien, voire l'encouragement d'activités humaines adaptées.**

La constitution de ce réseau représente ainsi un véritable enjeu de développement durable pour des territoires ruraux remarquables.

Pour maintenir ces habitats et espèces, **Natura 2000 propose et finance des actions de préservation de la biodiversité.** Toutes ces actions sont décrites dans le Document d'Objectifs (DOCOB) : **c'est le plan de gestion du site.**

LES OUTILS POUR METTRE EN OEUVRE LE DOCOB

- Les contrats Natura 2000

permettent d'assurer la gestion et l'entretien de milieux naturels non agricoles.

- Les mesures agri-environnementales territorialisées

permettent, dans les sites Natura 2000, d'encourager des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement par des aides ciblées sur certains milieux naturels et certaines espèces (par exemple sur les pelouses sèches et les prairies de fauche). Les cahiers des charges sont élaborés localement et une visite sur l'exploitation permet de définir des plans de gestion adaptés, notamment pour le pâturage.

- Enfin **La Charte Natura 2000** permettra bientôt aux propriétaires de parcelles situées dans un site Natura 2000 de marquer leur adhésion à la démarche Natura 2000. En s'engageant vers des pratiques de gestion favorables à la préservation des espèces et milieux, ils pourront bénéficier d'exonérations fiscales.

Lorsque vous remontez les vallées de la Haute Durance et du Guil, vous entrez dans le site Natura 2000 «Steppique durancien et queyrassin».

Protégées des influences atlantiques par le Massif du Pelvoux et des perturbations d'Est par le Mont Viso, ces vallées reçoivent peu de précipitations alors que les écarts de températures sont forts. Le sol y est pauvre et superficiel et la végétation s'apparente à celle des steppes d'Europe centrale. 29 milieux (« habitats ») et 41 espèces de la faune et de la flore considérés par l'Union Européenne comme étant remarquables ou en danger y ont été inventoriés. C'est pour ces raisons que ce site fait partie du réseau européen Natura 2000.

Quelques unes des opérations financées sur le site



La Roche de Rame : aménagement d'un sentier d'interprétation



L'Argentière la Bessée : pose de grilles à chauves-souris devant l'entrée des mines

St Crépin : débroussaillage des pelouses sèches

Document édité par la Communauté de communes du Guillestrois

Directeur de la publication : Bernard Esmieu
Conception et rédaction : Olivier Senn et Agnès Vivat
Conception graphique : Chloé Gallet

Crédit photos : O. Senn, A. Vivat, CCG
Dessins et illustrations : O. Senn, T. Malatrasi, Flore de Coste
Imprimé par l'Imprimerie des Alpes sur papier recyclé

Pour en savoir plus sur Natura 2000 :
www.paca.ecologie.gouv.fr
De la documentation est également à votre disposition au Pôle Natura 2000, où la chargée de mission pourra répondre à vos questions :
Pôle Natura 2000
Caserne Campana
05600 MONT-DAUPHIN
04 92 44 05 39
natura@guillestrois.com